

AVENANT AU CONTRAT⁽²⁾ OPC I SOFIDY PIERRE EUROPE – PARTS A / FR0013260262

Nom du Souscripteur⁽¹⁾⁽²⁾ : _____ Prénom(s)⁽¹⁾⁽²⁾ : _____

Nom du Co-Souscripteur⁽¹⁾⁽²⁾ : _____ Prénom(s)⁽¹⁾⁽²⁾ : _____

Nom du Contrat⁽¹⁾⁽²⁾ : _____

Numéro de Contrat (sauf en cas de souscription)⁽¹⁾⁽²⁾ : _____

Ci-après dénommé « Contrat »⁽²⁾.

Dans le cadre de son(leur) Contrat(2) , le(s) (Co-)Souscripteur(s)(2) a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie de son(leur) épargne sur le support en unités de Compte (ci-après dénommé le « Support ») constituée de l'Organisme de Placement Collectif en Immobilier (OPCI) / Société à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) SOFIDY PIERRE EUROPE – PARTS A dont le code ISIN est FR0013260262, selon les conditions décrites ci-après, dans le présent document.

I. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (sommes) assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon(notre)conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que :

- Le Support est un OPC I/SPPICAV à capital non garanti venant en qualité d'unité de compte du contrat.
- Il est recommandé que la durée d'investissement sur le Support soit d'un minimum de 8 ans.
- En précision de l'article des Conditions Générales intitulé « Dates de valeur » ou « Dates d'investissement et de désinvestissement », les opérations sont réalisées sur la valeur du support au vendredi, calculée sur la base de la dernière publication officielle connue.
- En précision de l'article des Conditions Générales intitulé « Nature des supports sélectionnés » ou « Types de support », « Unités de compte », la valeur de souscription du Support dans le cadre du présent contrat sera égale à la valeur liquidative du Support majorée de 3,5%.
- **Le Support n'est pas éligible aux opérations programmées (telles que versements libres programmés, sécurisation des plus-values, limitation des moins-values, investissement progressif, rééquilibrage automatique) excepté les rachats partiels programmés.**
- En précision de l'article des Conditions Générales intitulé « Participation aux bénéficiaires », « Unités de compte » ou « Frais », les frais de gestion du contrat⁽²⁾ au titre du Support peuvent être prélevés sur l'un des supports monétaires ou sur le support Fonds en Euros disponible au sein de Votre contrat.
- **Dans le cas où ce support serait amené à faire l'objet d'une mesure de restriction telle que prévue par la réglementation, les opérations sur ce support pourront être refusées par l'Assureur.**
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur ; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers**

2. DECLARATIONS DU (DES) (CO-)SOUSCRIPTEUR(S)⁽²⁾

J'(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu, compris et pris connaissance :

- du présent document
- du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Je(Nous) peux(pouvons) consulter la documentation de l'OPCI SOFIDY PIERRE EUROPE – PARTS A sur le site : www.sofidy.com

Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégués de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données – 16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

Fait _____ le _____

Signature du Souscripteur précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature du Co-Souscripteur précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

⁽¹⁾ Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

⁽²⁾ Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif